

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 11 JUILLET 2023

Nombre de délégués en exercice : 83

Nombre de délégués présents : 53

Pouvoirs : 9

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à FALAISE, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MESNIL pour examiner les points inscrits à l'ordre du jour.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail ou envoi postal le 4 juillet 2023.

Monsieur Jean-Jacques LEMERCIER est désigné secrétaire de séance.

Elu de la Commune de	TITULAIRE - Nom	Prénom	Présent	Absent	A donné pouvoir à	SUPPLEANT - Nom	Prénom	Présent
AUBIGNY	LECAPITAINE	Michel		Absent		LECROSNIER	Edith	
BAROU EN AUGE	GALLET	Jean-Louis		Absent		DECOBERT	Isabelle	
BEAUMAIS	LORION	Françoise	Présente			D'HAUTEFEUILLE	Arnaud	
BERNIERES D'AILLY	HINARD	Marie-Anne			Pouvoir à Jean-Yves LÉBOUCQ	BOULAND	Patrick	
BONNOEIL	RIVIERE	Edwige	Présente			DELECOLLE	Jacques	
BONS TASSILLY	CATEAU	Olivier		Absent		GORAK	Jacky	
CORDEY	BISSON	Roger				BOUILLET	Phillippe	Présent
COURCY	VERDONCK	Marc		Absent		DUBOURGUAIS	Arnaud	
CROCY	REUSSNER	Edouard			Pouvoir à Kevin DEWAELE	DELAUNEY	Nadine	
DAMBLAINVILLE	CAILLOUET	Michel		Absent		MOISAN	Angélique	
EPANEY	DUGUEY	Bruno		Absent		ANDRE	Jacques	
ERAINES	MESNIL	Jean-Philippe	Présent			DUCLIOS	Jacques	
ERNES	LAMANDÉ	Xavier	Présent			CARDINE	Pierre	
FALAISE	MAUNOURY	Hervé	Présent					
FALAISE	LE BRET	Jacques	Présent					
FALAISE	LE VAGUERESE-MARIE	Cécile	Présente					
FALAISE	GRACIA	Fabrice	Présent					
FALAISE	PERCHERON	Gwenaëlle			Pouvoir à Cécile LE VAGUERESE-MARIE			
FALAISE	DAGORN	Grégoire	Présent					
FALAISE	ALLEN0	Delphine		Absente				
FALAISE	LEBAILLY	Bénédictte	Présente					
FALAISE	LEBAS	Jean-Marc	Présent					
FALAISE	PETIT	Sandrine			Pouvoir à Grégoire DAGORN			
FALAISE	DROUET	Philippe	Présent					
FALAISE	DUVAL	Sonia		Absente				
FALAISE	LEBLOND	Thérèse			Pouvoir à Bénédictte LEBAILLY			
FALAISE	THOMAS	Pascal		Absent				
FALAISE	RICHARD	Bastien	Présent					
FALAISE	DEWAELE	Clara	Présente					
FALAISE	ANDRE	Jean-Luc	Présent					
FALAISE	MARTIN	Béatrice	Présente					
FALAISE	SOBECKI	Loïc		Absent				
FALAISE	MARY ROUQUETTE	Valérie		Absente				
FONTAINE LE PIN	CANDON	Bruno		Absent		MACE	Gilles	
FOURCHES	LEROY	Eric				OUIN	Michel	Présent
FOURNEAUX LE VAL						LEVEQUE CATHERINE	Sabrina	Présente
FRESNE LA MERE	LASNE	Maryse				PAGNY	Brigitte	Présente
JORT	GUILLEMOT	Jean-François	Présent			LEMAITRE	Jean-Claude	
LA HOGUETTE	GRENIER	Sylvie			Pouvoir à Jean-Philippe MESNIL	SAINT-MARTIN	Magali	
LE DETROIT	DUFAY	Gilbert	Présent			CATHERINE	Emmanuel	
LE MARAIS LA CHAPELLE	NOEL	Michel	Présent			NOEL	Colette	
LE MESNIL VILLEMENT	LECOQ	André	Présent			CHAUFFRAY	Joël	
LEFFARD	MEURGEY	Jean-Claude		Absent		ROCHELET	Christine	
LES ISLES BARDEL	GARIGUE	Jacques	Présent			LEMUNIER	Jean	
LES LOGES SAULCES	DUFAY	Fabien				KIPRE	Théodore	Présent
LES MOUTIERS EN AUGE	POURRIT	Alain				SUZANNE	Alain	Présent
LOUVAGNY	PORCHON	Christian		Absent		GABRIEL	Odile	
MAIZIERES	ALIMECK	Tony	Présent			SALLEY	Sébastien	
MARTIGNY SUR L'ANTE	LEFEVRE	Alain	Présent			CAHOURS	Michel	
MORTEAUX COULIBOEUF	BACHELEY	Christian	Présent			MARTINE	Jean-François	
NORON L'ABBAYE	GIESZCZYK	Jean-René		Absent		DECLERK	Véronique	
NORREY EN AUGE	ORIOU	Michaël		Absent		MOISSON	Pierre	
OLENDON	BLAIS	Norbert	Présent			DELAROCHE	Ingrid	
OUILLY LE TESSON	HEURTIN	Jean-Yves		Absent		SCELLES	Fabrice	
PERRIERES	CHANDON	Gérard	Présent			SCHWARTZ	Stéphanie	
PERTHEVILLE NERS	LEPETIT	Séverine	Présente			ANQUETIL	Maryline	
PIERREFITTE EN CINGLAIS	COURVALLET	Samuel				GUERIN	Christian	Présent
PIERREPONT	LEMERCIER	Jean-Jacques	Présent			GIDEL	Sandrine	
PONT D'OUILLY	GUIBOUT	Maryvonne	Présente					
PONT D'OUILLY	LEBRETON	Jacky			Pouvoir à Maryvonne GUIBOUT			
POTIGNY	KEPA	Gérard	Présent					
POTIGNY	MAUNOURY	Maryvonne	Présente					
POTIGNY	BENOIT	Dominique			Pouvoir à Gérard KEPA			
POTIGNY	GASNIER	Jean-Marie		Absent				
POTIGNY	FICHET DE CLAIRFONTAINE	Marie-Neige		Absente				
RAPILLY	JURKIEWICZ	Françoise	Présente			HEUZE	Xavier	
ROUVRES	AMBLARD	Jean-Louis		Absent		PIERRE	Pascal	
SAINT GERMAIN LANGOT	COUDIERE	Jacqueline	Présente			BURON-LEDARD	Nadège	
SAINT MARTIN DE MIEUX	HUET	Serge	Présent			LEVAILLANT	Marie-Françoise	
SAINT PIERRE CANIVET	GOUPIL	Jean-Pierre	Présent			BOURY	Stéphane	
SAINT PIERRE DU BU	LEROUX	Jean-Claude	Présent			DELAUNAY	Julien	
SASSY	VARIN	Dominique		Absent		BREBION	Sébastien	
SOULANGY	POUPARD	Phillippe	Présent			GASNIER	Elisabeth	
SOUMONT SAINT QUENTIN	ROCHE	Phillippe	Présent			LECOMTE	Cyril	
TREPREL	MARGUERITTE	Mauricette	Présente			CRESPIN	Estelle	
USSY	DELILE	Éric	Présent					
USSY	JAMES	Marie-Anne	Présente					
VENDEUVRE	HAGHEBAERT	Daniel	Présent			SOREL	Sylvie	
VERSAINVILLE	BINET	Sébastien			Pouvoir à Franck NACHTERGAELE	PAGEOT	Laurence	
VICQUES	LEBOUCQ	Jean-Yves	Présent			ANCEL	Hélène	
VIGNATS	DEWAELE	Kevin	Présent			VANDON	Phillippe	
VILLERS CANIVET	BONNE	Jean-Louis				BENOIST	Rémi	Présent
VILLY LEZ FALAISE	NACHTERGAELE	Franck	Présent			LEFEVRE	Pascal	

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ZONE DE GUIBRAY – CESSION D'UN TERRAIN A L'EURO SYMBOLIQUE

Lors de la préparation du projet de réalisation des travaux de réaménagement du parc d'activités de Guibray à Falaise, il a été constaté que la parcelle cadastrée section BI n°151 appartient à la ville de Falaise, mais qu'elle est enclavée dans le terrain appartenant au propriétaire de la parcelle cadastrée section BI n°152, la SAS VICKINGS.

Il est proposé la division de la parcelle cadastrée section BI N°151 de manière à :

- augmenter la superficie du terrain pour assurer la sécurité des utilisateurs de la future piste mixte du côté de la rue de l'Industrie,
- ne pas entraver son utilisation par les véhicules du côté du parking

Après régularisation de la situation foncière par l'acquisition par la CdC du reste de cette parcelle à l'euro symbolique auprès de la commune de Falaise, il s'agira ensuite de céder cette parcelle (divisée) à l'euro symbolique à la SAS VICKINGS, propriétaire de la parcelle contiguë et cadastrée section BI n°152.

Le Conseil communautaire

- Vu les statuts de la Communauté de communes en matière de développement économique ;
- Vu la délibération n°112/2021 du conseil communautaire du 30 septembre 2021 autorisant l'acquisition auprès de la ville de Falaise d'une partie de terrain cadastrée section BI n°151,
- Vu la délibération n°113/2021 du conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la cession à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle sise à Falaise et cadastrée section BI n°151 (qui sera divisée) à la SAS VICKINGS (avec faculté de substitution) ;
- Vu l'avis favorable du bureau communautaire du 16 septembre 2021,
- Vu l'avis du Domaine du 6 juillet 2023 estimant que la valeur vénale s'établit sur la base de 1 €/m²,
- Considérant que le projet de réaménagement des abords de la ZA de Guibray avec notamment la création d'une voie douce est un projet d'intérêt général,
- Considérant que la parcelle rétrocédée est déjà aménagée au profit des entreprises implantées sur la parcelle cadastrée section BI N°152,
- Considérant l'intérêt de procéder à la rétrocession d'une partie du terrain à la SAS VICKINGS pour permettre l'utilisation du parking ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

Abstentions : 0	Suffrages exprimés : 62
	Pour : 62
	Contre : 0

- **APPROUVE** la cession à l'euro symbolique d'une partie de la parcelle sise à Falaise et cadastrée section BI n°151 (qui sera divisée) à la SAS VICKINGS (avec faculté de substitution) ;
- **PRECISE** que la superficie sera définitivement fixée à l'issue des opérations de bornage sans qu'il soit nécessaire de délibérer de nouveau ;
- **DECIDE** que l'acte sera rédigé en la forme notarié ;

Envoyé en préfecture le 13/07/2023

Reçu en préfecture le 13/07/2023

Publié le

ID : 014-241400514-20230711-074_2023-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son délégué à signer l'acte notarié de cession ainsi que tout document utile relatif à ce dossier ;
- **S'ENGAGE** à affecter la recette correspondante au budget annexe Zones d'Activités au cours duquel elle sera constatée ;
- **ANNULE ET REMPLACE** la délibération n°113/2021 du conseil communautaire du 30 septembre 2021

*Certifiée exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le : 13 JUIL. 2023*

Et de la publication électronique le : 13 JUIL. 2023

Le Président

Jean-Philippe MESNIL

